



# HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

## CATEGORIE PEDAGOGIQUE

### Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement</i>	
Volume horaire : 30 h	Code cours : A232
Crédits ECTS : 2	Période : quad. I / II
	Département : préscolaire
	Année d'études : deuxième

Prérequis :

Compétence(s) prioritaire(s):

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique ;

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;

Travailler en équipe au sein de l'école ;

Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

#### Partie informatique :

Ressources (formulées en termes d'objectifs) :

Maîtriser un logiciel multimédia de PréAO (Présentation Assistée par ordinateur) et des connaissances techniques connexes,

Approfondir des outils du traitement de texte

→ Savoirs :

Introduire des TIC dans une classe maternelle ;

→ Savoir-faire :

Utiliser et de faire utiliser l'outil sans appréhension ;

Faire évoluer leur pratique en fonction de l'évolution du matériel et des logiciels.

Atteindre une autonomie progressive.

→ Savoir-être :

Faire preuve d'esprit critique

#### Partie audiovisuelle :

Approche de la notion d'éducation aux médias dans le cadre de l'enseignement maternel.

Six modules : analyser des images fixes (types et supports), construire son regard, raconter une histoire en images, découvrir le cinéma (types et genres), découvrir la télévision, apprendre avec des images.

→ Savoirs :

Notions d'éducation aux médias, de langage audiovisuel et de sémiologie de l'image.

→ Savoir-faire :

Concevoir, créer, mettre en place une activité d'éducation aux médias en maternelle.

→ Savoir-être :  
Ouverture d'esprit, réflexion, dissolution des préjugés.

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Partie informatique :

Le cours dispensé au laboratoire d'informatique se veut essentiellement pratique, basé sur la réalisation d'exercices.

Réaliser un dossier dans le but de maîtriser le PAO.

Partie audiovisuelle :

Chaque module est introduit par un reportage audiovisuel illustrant la problématique abordée.

L'enseignant accompagne celui-ci de quelques précisions théoriques ainsi que d'autres exemples concrets. Chaque module se clôture avec un débat réflexif en classe qui permettra à chacun de s'approprier les tenants et aboutissants de la problématique et, à partir de là, de créer de nouvelles et personnelles activités pédagogiques.

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Partie informatique :

Le cours dispensé au laboratoire d'informatique se veut essentiellement pratique, basé sur la réalisation d'exercices.

Réaliser un dossier dans le but de maîtriser le PAO.

Partie audiovisuelle :

Chaque module est introduit par un reportage audiovisuel illustrant la problématique abordée.

L'enseignant accompagne celui-ci de quelques précisions théoriques ainsi que d'autres exemples concrets. Chaque module se clôture avec un débat réflexif en classe qui permettra à chacun de s'approprier les tenants et aboutissants de la problématique et, à partir de là, de créer de nouvelles et personnelles activités pédagogiques.

Aide à la réussite :

Partie informatique :

La correction et feedback à chaque cours.

La remédiation aux difficultés rencontrées par les élèves réguliers fera partie du travail de chaque cours.

Partie audiovisuelle :

A chaque séance, les étudiants auront le loisir durant le débat de poser toutes leurs questions.

Evaluation :

Partie informatique :

Les notes des cours d'informatique et de M.A.V. sont additionnées pour la note finale. La correction du langage fait partie de l'évaluation (10%).

Remarque : si un étudiant a été absent aux cours, il devra produire un travail individuel et passera un examen oral.

1<sup>re</sup> session :

Le travail journalier c'est-à-dire la résolution de tous les exercices proposés sera évalué formativement.

Le dossier personnel (pour lequel les consignes sont remises dès le premier cours) doit être fourni dans les délais. Dans le cas où l'étudiant obtient au moins 60% du dossier et a au moins 60% de présence au cours, il sera dispensé de l'examen. Si une des deux conditions n'est pas respectée, l'étudiant passera un examen (à livre ouvert) qui portera sur la matière de l'année. A ce moment, la répartition des points sera de 50% pour le travail journalier (le dossier personnel + les exercices proposés en classe) et 50% pour l'examen.

2<sup>e</sup> session : 25% pour les exercices proposés en classe + 25% pour la réalisation d'un nouveau dossier personnel (la date de remise sera communiquée une semaine avant le début de la session) et 50% pour l'examen (à livre ouvert).

Partie audiovisuelle :

- Par groupe de 2 ou 3 étudiants, réalisation d'une activité d'éducation aux médias adaptée à l'enseignement maternel. Cette activité sera présentée en classe. En outre, les étudiants décriront les points théoriques et les objectifs que ladite activité vise. Les étudiants qui échouent devront passer un examen oral en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>nde</sup> session et portant sur la matière vue au cours.

Matériel :

Partie informatique :

Pendant les heures de cours, les étudiants ont accès aux ordinateurs des laboratoires d'informatique ainsi qu'au matériel audiovisuel préparé par le professeur. L'étudiant doit utiliser le matériel de façon respectueuse. Il ne peut modifier la configuration de la machine qu'avec l'accord de son professeur (il ne peut notamment pas installer des programmes). Toute dégradation sera signalée et sanctionnée.

Des notes de cours sont distribuées. Elles seront utilisées en classe. Le reste du matériel est fourni par l'école sauf demande occasionnelle du professeur.

Partie audiovisuelle :

Les étudiants devront se procurer ou construire l'ensemble du matériel nécessité par leur activité d'éducation aux médias à présenter en classe.

Bibliographie :

Partie informatique

Syllabus

Michael Young, Microsoft Office Xp au quotidien, Microsoft Press, 2001

PowerPoint XP, Compétence Micro, 2001

PowerPoint 2003 - Création et utilisation de diaporamas. Collection Repère. Nantes : ENI, 2004,172p.

<http://office.microsoft.com/fr-be/training/default.aspx>

Jacques Drillon, Traité de la ponctuation française, Saint Amand : Gallimard, 1991, 472p.

<http://www.collectionscanada.gc.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>

<http://www.collectionscanada.gc.ca/iso/tc46sc9/standard/690-2f.htm>

<http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php?rub=0201>

<http://www.csdm.gc.ca/sitsat-mtl/openoffice/index.htm>

Partie audiovisuelle :

Syllabus « synthétique »

Au vu de la nature diversifiée de chaque module, une bibliographie spécifique sera proposée aux étudiants à la fin de chaque séance.

Projets interdisciplinaires :

Langue d'enseignement : français